

Réunion du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 04 Février 2022 – 19 heures
Procès-verbal

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15

Présents :

MM. CHAMPION-BODIN Théo, BRETEAU Marc (*arrivé à 19h02*), DELACÔTE Fabrice (*arrivé à 19h02*), DELAPORTE Gaël, FORGEON Michel, GOMET Grégory, ROY Claude et Mmes BARBOTTIN Élise, BRÉANT Liliane, DAVID Ophélie (*arrivée à 19h09*), DUVERGER Dominique, MEUSNIER Roselyne.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme OLIVIER Marie-France donne procuration à Mme MEUSNIER Roselyne,
M. BOISGARD Damien donne procuration à M. CHAMPION-BODIN Théo,
Mme BRÛLÉ Virginie donne procuration à M. DELACÔTE Fabrice.

Date de la convocation & d'affichage de la convocation : 31 janvier 2022

SEANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à **19 h 00 minutes** et rappelle l'ordre du jour tel que formulé sur la convocation :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2021
2. Information à propos des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations
3. Mise à jour du tableau des effectifs
4. Rythmes scolaires rentrée 2022 : demande de renouvellement de la dérogation pour le maintien de la semaine des 4 jours
5. Modification de la demande de subvention FDSR socle 2022
6. Dossier amende de police 2022
7. Budget Assainissement : Admission en créances éteintes

8. Avis sur les modifications statutaires du SATESE 37

9. Rapport activités 2020 de la CCTVV

10. Informations diverses

Arrivée de MIM. BRETEAU et DELACOTE à 19h02. Le nombre de votants passe à 14.

Il est fait le constat de quorum.

Désignation du secrétaire de séance :

Pour la présente séance, Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Gaël DELAPORTE en tant que secrétaire de séance. Ce que les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 Décembre 2021 (2022_02_01)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2021.

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 + 3
Contre : 0
Abstention : 0

2. Informations des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations

2.a Achats, marchés publics et accords-cadres

Conformément à l'article L 2122-23, avant dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte de ses décisions.

Dans ce cadre, ont été attribués et signés les marchés de gré à gré suivants :

Société/artisan	Date ou N° du devis	Intitulé	Montant € TTC	Bon pour accord le
HUDSON	31/01/2022	Fournitures administratives reliure registres	583.36 €	31/01/2022
BUROLIKE	6000023974	Fournitures bureau	270.19 €	31/01/2022
FABRÈGUE	09137	Enveloppes élection, dossier pacs, dossiers mariage	55.88 €	31/01/2022
SIMON Ludovic	DE1059	Remplacement douche vestiaire stade	571,94 €	02/02/2022

2.b Exercice du Droit de préemption (DIA)

Tout propriétaire qui souhaite vendre son bien situé sur une zone de préemption fixée sur le territoire de sa commune doit effectuer une déclaration en mairie. Monsieur le Maire a été sollicité pour les déclarations de DIA suivantes :

- N° 037176 21 40015 du 24 décembre 2021 : une maison d'habitation située 3 place des Landes (parcelle cadastrée section ZP n° 138).
- N° 037176 21 40016 du 31 décembre 2021 : une maison d'habitation située 50 route de Chinon (parcelle cadastrée section ZR n° 52).

2.c Cimetière

Attribution :

- D'une concession au cimetière à la demande de M. LEPAGE,
- D'une concession de caverne au cimetière à la demande de Mme HUBERT,
- D'une concession de caverne au cimetière à la demande de Mme DUMAS.

Arrivée de Mme DAVID à 19h09. Le nombre de votants passe à 15.

3. Mise à jour du tableau des effectifs (2022_02_02)

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 06 décembre 2019,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs, en raison de la réussite au concours de rédacteur de la secrétaire générale,

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter le tableau des emplois suivant :

CADRE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU temps complet	EFFECTIF POURVU temps non complet	ETP	OBSERVATIONS
Filière administrative						
-Rédacteur	B	1	1	0	1	Création
-Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} classe	C	1	0	0	1	
-Adjoint administratif	C	2	0	2	1	2 postes à 17h30
Filière technique						
-Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe	C	2	1	1	1.73	1 poste à 35 heures et 1 poste à 25h30
-Adjoint technique	C	2	1	1	1.37	1 poste à 35 heures et 1 poste à 13h
Total		8	3	4	6.10	

Entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 01/03/2022,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois au budget de la collectivité, chapitre 012.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 + 3
Contre : 0
Abstention : 0

4. Rythmes scolaires rentrée 2022 : demande de renouvellement de la dérogation pour le maintien de la semaine des 4 jours (2022_02_03)

Monsieur le Maire donne la parole à Mme DAVID Ophélie, adjointe, pour la présentation de ce point.

Monsieur le Maire a reçu en date du 10 novembre 2021, un courrier du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) l'informant que la dérogation obtenue en 2019 pour l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours arrive à échéance à la rentrée prochaine.

Il est donc nécessaire de délibérer pour demander le renouvellement de la dérogation.

Ce point a été mis à l'ordre du jour du Conseil d'école du 20 janvier 2022 qui s'est prononcé en faveur de la continuité du fonctionnement sur une semaine de 4 jours.

Entendu l'exposé,

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017,

Vu l'avis du Conseil d'école,

Suite à quelques échanges entre les élus, après en avoir délibéré le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis favorable pour poursuivre l'organisation des temps scolaires sur 4 jours,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) le renouvellement de la dérogation pour une organisation des temps scolaire sur 4 jours.

Vote
A la majorité
Pour : 11 + 3
Contre : 0
Abstention : 1

5. Modification de la demande de subvention FDSR socle 2022 (2022_02_04)

Monsieur le Maire donne la parole à M. GOMET Grégory, conseiller délégué, pour la présentation de ce point.

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2021, une délibération a été prise pour solliciter une subvention au titre du FDSR socle 2022 pour l'aménagement de jeux d'enfants à Fosson.

Lors du dépôt de la demande de subvention, la commune a la possibilité de demander une subvention plus importante suite à la revalorisation du FDSR par le Département. Le montant attribué à la commune peut atteindre 12 390 € au lieu de 10 265 €.

La subvention devant représentée au maximum 50 % de la dépense, Monsieur le Maire propose d'atteindre ce montant et de modifier le plan de financement.

Plan de financement

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Aménagement aire de jeux Fosson	24 780	Autofinancement	12 390
		FDSR 2022	12 390
TOTAL DEPENSES	24 780 €		24 780 €

Monsieur le Maire précise que ce dossier sera étudié par le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que par la Commission animations et sports pour le choix des aménagements.

Entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n° 2021_12_05 du 17 décembre 2021,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté pour l'installation de nouveaux jeux au Parc de Fosson,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document s'y référant.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 + 3
Contre : 0
Abstention : 0

6. Dossier amende de police 2022 (2022_02_05)

Monsieur le Maire donne la parole à M. ROY Claude, adjoint, pour la présentation de ce point.

Le dossier amende de police au titre de l'année 2022 doit être déposé avant le 8 mars 2022.

La commune de Noyant-de-Touraine souhaite continuer les aménagements sécuritaires en procédant à des travaux en 2022 sur le Chemin des Vignes.

Il est donc proposé de déposer une demande pour le Chemin des Vignes. Les devis sont en cours et seront présentés à la Commission Voirie du 12 février 2022.



M. BRETEAU demande quel type de travaux seront réalisés. M. ROY lui indique que la reprise de l'entrée et des trottoirs sont prévus.

Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre des amendes de police pour l'année 2022 sur le projet présenté.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document s'y référant.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 + 3
Contre : 0
Abstention : 0

7. Budget Assainissement : Admission en créances éteintes (2022_02_06)

Monsieur le Maire donne la parole à M. FORGEON Michel, conseiller délégué, pour la présentation de ce point.

Le Service de Gestion comptable de Chinon se trouve dans l'impossibilité de recouvrer certains titres de recettes de l'assainissement en raison d'une clôture pour insuffisance d'actifs suite à une liquidation judiciaire.

Le comptable propose les admissions en créances éteintes suivantes : **1737,51 €** au compte 6542. Cela concerne 4 factures pour 1 personne de 2017 à 2019.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** ces mises en créances éteintes pour un montant de **1 737.51 €** au compte 6542.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 + 3
Contre : 0
Abstention : 0

8. Avis sur les modifications statutaires du SATESE 37 (2022_02_07)

Monsieur le Maire donne la parole à M. DELAPORTE Gaël, conseiller délégué, pour la présentation de ce point.

En date du 6 décembre 2021, le SATESE 37 a approuvé l'actualisation de ses statuts suite à l'adhésion de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Les collectivités membres ont 3 mois pour se prononcer sur ces modifications.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SATESE 37 du 7 décembre 2020, modifiés par arrêté préfectoral en date du 29 avril 2021,

Vu la délibération n°2021-30 du SATESE 37, en date du 6 décembre 2021, portant sur l'actualisation de ses statuts,

Considérant la nécessité de se prononcer sur les modifications statutaires du SATESE 37 avant l'expiration du délai légal,

Attendu la lettre de consultation de Monsieur le Président du SATESE 37, en date du 16 décembre 2021,

Entendu le rapport,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis FAVORABLE sur les modifications statutaires adoptées par le Comité Syndical du SATESE 37, le 6 décembre 2021,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Monsieur le Président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 + 3
Contre : 0
Abstention : 0

9. Rapport activités de l'année 2020 de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (2022_02_08)

Monsieur le Maire donne la parole à Mme BREANT Liliane, conseillère communautaire, pour la présentation de ce point.

Elle informe les membres du Conseil Municipal de la mise à leur disposition du rapport d'activités de l'année 2020 de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (annexe 1) et en présente les principaux éléments.

Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport d'activités de l'année 2020 de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 + 3
Contre : 0
Abstention : 0

10. Informations diverses

A. Dates à retenir

- Planning prévisionnel des conseils municipaux de l'année 2022

11 mars 2022 Budget	08 avril 2022	06 mai 2022	10 juin 2022 (Pentecôte)	1 ^{er} juillet 2022
Août 2022 Pas de conseil	09 septembre 2022	07 octobre 2022	04 novembre 2022	02 ou 09 décembre 2022 (selon dossiers de subvention)

- Distribution des sacs poubelle le 11 mars de 14h à 17h30 et le 19 mars de 9h à 12h

Vendredi 11 Mars 2022 de 14h à 17h30		Samedi 19 Mars 2022 de 9h à 12h	
- C. ROY	- M. FORGEON	- R. MEUSNIER	- O. DAVID
- D. DUVERGER	- M. BRETEAU	- E. BARBOTTIN	- L. BREANT
- G. DELAPORTE	- M.-F. OLIVIER	- G. GOMET	- F. DELACOTE

- Monsieur le Maire indique qu'une visite du Sénat est prévue au mois de septembre ou octobre avec la commune de Trogues. Il consulte les élus pour savoir qui est intéressé pour y participer.
- Réunions publiques à la salle Ida de l'Aigle sur le projet aménagement de la Gare le mardi 22 février 2022 à 18h30 avec les commerçants et le jeudi 24 février 2022 à 18h30 avec les riverains.
- Dates des prochaines commissions :
 - Commission Affaires scolaires : mercredi 9 février 2022 à 18h30
 - Commission Communication : jeudi 10 février 2022 à 18h30
 - Commission Bâtiments : samedi 12 février 2022 à 10h
 - Commission Voirie : samedi 12 février 2022 à 14h
 - Commission Finances : mardi 1^{er} mars 2022 à 18h30
 - Commission Animations : mercredi 16 mars 2022 à 18h30
- Dates des prochaines élections :
 - Elections présidentielles : Les dimanches 10 et 24 avril 2022
 - Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

B. Informations diverses


- Accueil d'une stagiaire au sein du service administratif pour un stage de 1^{ère} BAC PRO Service à la Personne et aux Territoires (MFR Loches) du 07 au 18 mars 2022 et du 04 au 08 avril 2022.
- Vœux : Conseil Départemental, Conseil Régional, Préfecture, Sous-préfecture, Députée, Sénateur, Maires CCTVV, paroisse, Centre de Gestion, SDIS 37, SIEIL, Chambres consulaires, élus et associations...
- Syndicat scolaire : Mme DAVID indique que la situation du syndicat scolaire est compliquée du fait des fermetures de classes, des augmentations tarifaires et des baisses de recettes dus principalement à la Covid.
- Conseil Municipal des Jeunes : Mme DAVID précise que ce projet a été bien accueilli dans l'ensemble des classes et que beaucoup de projets ont été proposés. Un point sur les candidatures reçues sera fait lors de la commission prévue le 9 février 2022.

10. Clôture de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de la présente séance ayant été traités, Monsieur le Maire propose de lever la séance. Monsieur le Maire déclare la séance levée à : 20 h 34.

En Mairie, le 11 février 2022

Le secrétaire de séance,
Gaël DELAPORTE



Monsieur le Maire,
Théo CHAMPION-BODIN



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Communauté de communes Touraine Val de Vienne



TOURAINES VAL DE VIENNE
Communauté de communes
www.cc-tvv.fr

1

SOMMAIRE

Thématique	Numéros de page
Administration générale	P. 1
Ressources humaines	P. 3
Communication	P. 5
Développement économique	P. 6
Développement touristique	P. 8
Développement culturel	P. 11
Développement du sport	P. 15
Services au public	P. 17
Environnement	P. 18
Enfance-jeunesse	P. 19
Habitat et numérique	P. 26
Urbanisme	P. 28
Autorisation du Droit des Sols	P. 29
Gens du voyage	P. 30
Services à la population	P. 31
Compte administratif 2020	P. 32

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Elections communautaires 16/07/2020

Mise en place de la gouvernance

Conseil communautaire : 58 délégués pour
40 communes représentées par un délégué minimum

ANTOGNY-LE-TILLAC
Serge MOREAU
ASSAY
Claudine GAUCHER
AVON-LES-ROCHES
Pascal BLANCHARD
BRASLOU
Claudine LECLERC
BRAYE-SOUS-FAYE
Patrick DEVYVER
BRIZAY
Jean-Claude REDUREAU
CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Aurélie ROCHER
CHAVEIGNES
Philippe DUBOIS
CHEZELLES
Christian PIMBERT
COURCOUE
Nicolas SALLÉ
CRISSAY-SUR-MANSE
Marc DERNONCOUR
CROUZILLES
Daniel BRISSEAU
FAYE-LA-VEINEUSE
David CAILLETEAU
JAULNAY
Maurice TALLAND
LA TOUR-SAINT-GELIN
Claude LE FUR
LEMERE
Martine JUSZCZAK

LIGRE :
Bernard THIVEL
Brigitte WILMANN-THIVALT
L'ÎLE-BOUCHARD :
Nathalie VIGNEAU
François de LAFORCADE
Sandra PENEAU
LUZE :
Annabelle PARENT
MAILLE :
Bernard ELIAUME
MARCILLY-SUR-VIENNE :
Thierry BRUNET
MARGINY-MARMADE :
Claudy FOUQUET
NEUIL :
Natalie SENNEGON
NOUATRE :
Pierre-Marie DANQUIGNY
NOYANT-DE-TOURAINNE :
Théo CHAMPION-BODIN
Liliane BREANT
PANZOUÏT :
Francis DESBOURDES
PARCAY-SUR-VIENNE :
Olivier DURAND
PORTS-SUR-VIENNE :
Daniel POUJAUD
POUZAY :
Françoise MORIN
Marylène RIDOUARD
PUSSIGNY :
Alain DUBOIS

RAZINES :
Franck LIBEREAU
RICHELIEU :
Etienne MARTEGOUTTE
Véronique BACLE
Michel AUBERT
Philippe NAUDEAU
RILLY-SUR-VIENNE :
Laurent RAINEAU
SAINT EPIAIN :
Florence BOULLIER
François LIARD
Natcha DECOURT
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE :
Michel CHAMPIGNY
Claire VACHEDOR
Yvon-Marie BOST
Naouël QUERNEAU
Frédéric URSULY
Christine BOISQUILLON
Lionel ALADAVID
Samuel d'EU
Annaïck RICHARD
SAZILLY :
Fabrice MERLOT
TAVANT :
Jacky CORNILLAUD
THENEUIL :
Nadège ARNAULT
TROGUES :
Christophe ALIZON
VERNEUIL-LE-CHÂTEAU :
Eric BIGOT

La communauté en chiffres

40 communes 12 Zones d'Activités
26 434 habitants 100 entreprises pour 1 150 emplois
34,8 habitants /km2 2 500 établissements économiques en tout

BUREAU

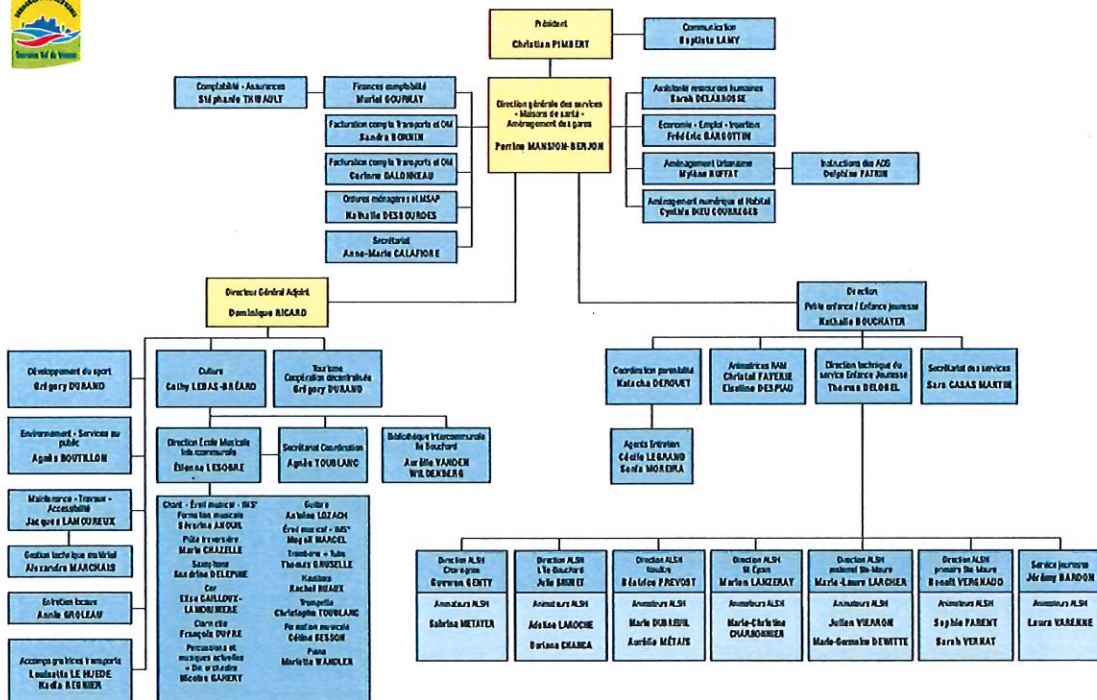
Président : Christian PIMBERT
9 VP + 30 membres

Christian PIMBERT Président	Martine JUSZCZAK 8 ^e Vice-Présidente à Environnement, Ordures ménagères et Transition énergétique	Natalie SENNEGON
Serge MOREAU 1 ^{er} Vice-Président aux Finances - Economie et Développement durable	Philippe DUBOIS 9 ^e Vice-Président au Sport	Pierre-Marie DANQUIGNY
Bernard THIVEL 2 ^e Vice-Président aux Ressources humaines, Enfance - Jeunesse	Claudine GAUCHER	Théo CHAMPION-BODIN
Daniel BRISSEAU 3 ^e Vice-Président au Commerce, Artisanat, Emploi et Insertion	Pascal BLANCHARD	Francis DESBOURDES
Nathalie VIGNEAU 4 ^e Vice-Présidente au Tourisme	Claudine LECLERC	Olivier DURAND
Etienne MARTEGOUTTE 5 ^e Vice-Président aux Service à la population et Transports scolaires	Patrick DEVYVER	Daniel POUJAUD
Thierry BRUNET 6 ^e Vice-Président à l'Urbanisme, Habitat et Numérique	Jean-Claude REDUREAU	Françoise MORIN
Bernard ELIAUME 7 ^e Vice-Président à la Culture	Aurélie ROCHER	Alain DUBOIS
	Nicolas SALLÉ	Franck LIBEREAU
	Mark DERNONCOUR	Laurent RAINEAU
	David CAILLETEAU	Florence BOULLIER
	Maurice TALLAND	Samuel d'EU
	Claude LE FUR	Fabrice MERLOT
	Annabelle PARENT	Jacky CORNILLAUD
	Claudy FOUQUET	Nadège ARNAULT
		Christophe ALIZON
		Eric BIGOT

1

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Organigramme de la CCTVV au 30/11/2020



2

RESSOURCES HUMAINES

■ Les ressources humaines en chiffres

Nombre d'agents au 31/12/2020 : 65

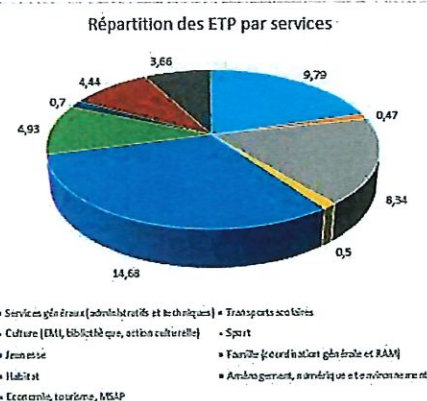
Masse salariale (*) au compte administratif 2020 : 1 487 232 €

Répartition des agents par catégorie et par statut au 31/12/2020 :

Catégorie	Titulaires	Non-titulaires	Total
A	5	1	6
B	12	8	20
C	23	16	39
Total	40	25	65

Répartition des agents pas services en nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) au 31/12/2020 :

Services	ETP	AGENTS
Services généraux (administratifs et techniques)	9,79	11
Transports scolaires	0,47	3
Culture (EMI, bibliothèque, action culturelle)	8,34	16
Sport	0,5	0,5
Jeunesse	14,68	19
Famille (coordination générale et RAM)	4,93	6
Habitat	0,7	0,5
Aménagement, numérique et environnement	4,44	5
Economie, tourisme, MSAP	3,66	4
Total	47,51	65



(*) Définition INSEE : La masse salariale est le cumul des rémunérations brutes, hors cotisations patronales

3

RESSOURCES HUMAINES

■ Principaux faits marquants de l'année 2020

- **Régime indemnitaire**
 - actualisations de la délibération de référence RIFSEEP : adoption du versement du RIFSEEP à hauteur de 50% en cas de demi-traitement ; intégration des cadres d'emploi des ingénieurs territoriaux, des techniciens territoriaux et des moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux
- **Elections municipales et communautaires**
 - renouvellement du Conseil communautaire et élection du Président et des vice-Présidents
 - définition des délégations de fonction et de signature
 - désignation des représentants au Comité Technique, au Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail et au CNAS
- **Effectifs**
 - juin : arrivée de Bertrand TILLOY – Responsable Ressources Humaines
 - août : départ de Baptiste LAMY – Chargé de communication
 - septembre : départ de Guewen GENTY – Directeur de l'ALSH de Chaveignes
 - décembre : départ de Cathy LEBAS – Responsable du service Culture
- **Assurances statutaires**
 - approbation du nouveau contrat groupe au Conseil communautaire du 16/11/2020
=> Non renouvellement de la couverture du risque « maladie ordinaire » : - 28 200 €
- **Dialogue social**
 - Comité Technique : 18/02/2020 et 23/04/2020
 - Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail: 28/05/2020
- **Hygiène & sécurité**
 - crise sanitaire COVID 19 (confinement, télétravail, ASA, déconfinement, protocoles sanitaires...)

4

COMMUNICATION

■ Site Internet

Statistiques de fréquentation : 200 visiteurs / mois



■ Facebook

Audience: 200 abonnés

■ Publications



5

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

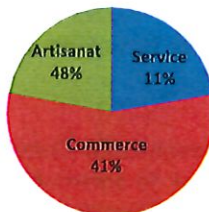
■ Accompagnement des entreprises (création, reprise, développement)

➤ Aides à l'immobilier

- 2 dossiers (3 en 2019)
- 60 000 € de subventions (52 549 € en 2019)
- 75 000 € de subventions des partenaires (Département et Région)
- 9 emplois créés

➤ Aides directes aux TPE (DIACRE)

- 9 dossiers (9 en 2019)
- 23 170 € de subventions (23 785 € en 2019)
- 6 emplois créés → par secteur d'activité



➤ Prêts Initiative Touraine Val de Loire (ITVL)

- 11 dossiers (10 en 2019)
- 87 000 € de prêts octroyés (participation CCTVV de 11 310 €)
- 8 emplois créés

Répartition géographique des accompagnements 2020



Prêts ITVL
 Aides à l'immobilier
 DIACRE

■ Emploi et insertion

➤ La CCTVV soutien les structures d'aide à l'emploi

(Relais Emploi de Sainte-Maure, Action Pour l'Emploi en Bouchardais, AGIR pour l'Emploi dans le Richelais, Mission Locale du Chinonais, Touraine Ouest Emploi, Lire et Dire, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, soit 97 270 € de subventions accordés dans le cadre de leurs missions de service public.

6

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ Gestion de la crise COVID

La période mars à juin 2020 a été consacrée au **suivi et à l'accompagnement des entreprises**, en coordination avec les services régionaux DEV'Up, avec pour objectifs :

- d'évaluer les conséquences de la situation sur l'activité,
- connaître l'évolution de la situation des entreprises,
- recenser les besoins en matière de soutien et d'équipements de protection,
- identifier les démarches de sortie de crise engagées par les entreprises.

Une quarantaine d'entreprises, représentatives en termes d'activité (artisanat, commerce, service) et de taille (TPE/PME), ont fait l'objet d'un suivi régulier par phoning.

La CCTVV a voté :

- l'annulation des loyers pour ses entreprises locataires contraintes à une fermeture administrative durant le 1^{er} confinement (trois locataires concernés, pour un montant de 2 300 €),
- un dégrèvement exceptionnel de 66% de la CFE pour les entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, et de l'événementiel, représentant un geste fiscal d'environ 30 000 €,
- un abondement à hauteur de 1€/habitant (soit 25 271 €) au « Fonds Renaissance » mis en place par la Région Centre Val-de-Loire à partir de mai 2020, pour compléter les dispositifs nationaux (chômage partiel, Fonds de Solidarité et PGE).

■ Animation du territoire

➤ Conventions avec la CCI Touraine et la CMA 37 (2020-2021)

La crise COVID a empêché la mise en œuvre du programme d'actions qui prévoyait en 2020 :

- un cycle d'ateliers axés sur la thématique « RH »
- un cycle d'ateliers axés sur le développement commercial
- une soirée networking en collaboration avec le club d'entreprises Forces Actives
- une journée « Connexion Artisans »
- une action de sensibilisation à l'apprentissage

La réalisation du programme a été décalée sur 2021-2022.

■ Locaux commerciaux et artisanaux

- 5 ateliers artisanaux / 5 commerces / 5 bureaux
- Revenus des immeubles (loyers) : 95 321 €
- Coût de fonctionnement (hors remboursement des emprunts) : 19 137 €

■ Cessions immobilières

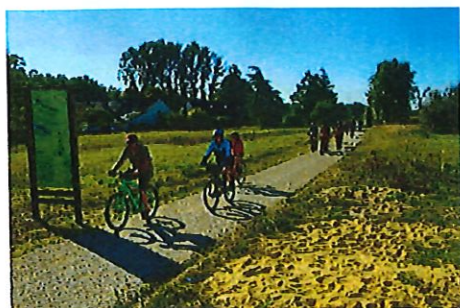
- 2 terrains sur la ZA La Varenne (Braslou) = 21 868 €
- Un local commercial à Richelieu = 45 000 €

7

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

■ Voie verte Richelieu – Chinon

- ▶ **Voie verte** : arrêtés de fermeture pris par les communes du 20 mars au 12 mai 2020 en raison de la crise du Covid-19
- ▶ **Ancienne gare de Richelieu** : signature d'un bail commercial avec la société « Le Bout du Monde » pour une activité de café-concert, manifestations artistiques et culturelles, vente de boissons et restauration légère. Ouverture à l'année.
- ▶ **Ancienne gare de Ligré** : achèvement des travaux.
Coût : 360 000 € HT (reste à charge CC : 72 000 € HT, soit 20 %). Ouverture en octobre 2020 d'un gîte de groupe (15 couchages, 6 chambres dont 1 PMR, jardin privatif). Tarifs de location : entre 876 € et 1 363 € la semaine.
- ▶ **Hangar pour l'autorail La Richelaise** : lancement de la mission de maîtrise d'œuvre.



8

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

■ Camping La Croix de la Motte

- ▶ **Première année** de la nouvelle Délégation de Service Public (2020-2022). Ouverture seulement début juin 2020 en raison de la crise du Covid
- ▶ **Travaux**
changement de la pompe de relevage : 1 970 € HT



■ Office de tourisme Azay-Chinon Val de Loire

- ▶ Signature d'une nouvelle convention d'objectifs 2020-2022.

Les 4 objectifs spécifiques fixés à l'OT :

- 1/ Mettre en place une stratégie de promotion
- 2/ Accueillir et informer le touriste présent sur le territoire (et lui donner envie de revenir) : valoriser la variété de l'offre et renforcer la qualité d'accueil
- 3/ Faire le lien entre les attentes des touristes et les acteurs du tourisme : contribuer à la dynamique entre les acteurs du tourisme du territoire
- 4/ Proposer des événements ciblés sur la valorisation des spécificités du territoire.

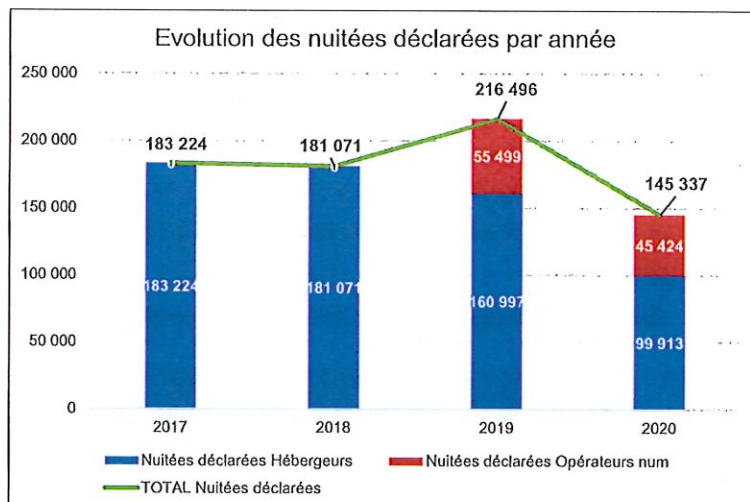
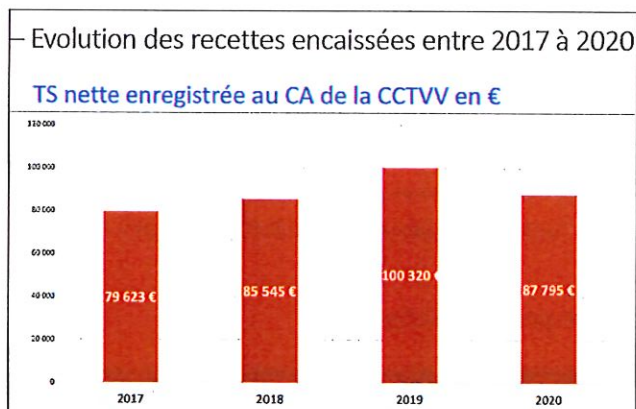
Subvention annuelle de fonctionnement versée par la CCTVV : 187 049 € (188 687 € lors de la précédente convention).

9

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

■ Suivi de la taxe de séjour intercommunale

La taxe de séjour est appliquée depuis le 1er janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la CCTVV.



10

DEVELOPPEMENT CULTUREL

■ SAISON CULTURELLE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19 perturbant l'ensemble des manifestations prévues.

► SOUTIENS FINANCIERS

La saison culturelle bénéficie des soutiens financiers du

Conseil départemental : 25 000 €

Région Centre dans le cadre du PACT : 41 607,17 € (dont 12 000 € alloués au Comité des Fêtes de Richelieu)

L'année a débuté avec plusieurs spectacles jeune public en direction des écoles du territoire. Le spectacle 'Bonne pêche, mauvaise pioche' a fait l'objet d'une séance en direction d'un public famille le mercredi en fin de journée au pôle culturel d'Antogny-le-Tillac, un public limité pour cette première.

La résidence d'artistes avec la Cie Möbius autour de leur spectacle « Ravié » s'est déroulée au pôle culturel d'Antogny-le-Tillac durant la semaine du 17 au 21 février 2020. Cet accueil a été réalisé dans le cadre du dispositif du PPS (parcours de production solidaire) financé par la Région Centre et en partenariat avec le comité des fêtes d'Antogny-le-Tillac. A cette occasion, la metteuse en scène Pauline Bourse a abordé la place du jeune public dans le spectacle vivant et rencontré des collégiens.

► PROGRAMMATION SCOLAIRE

12 propositions de spectacles en itinérance avec 46 séances prévues, suite à la crise sanitaire : 5 spectacles ont eu lieu avec 17 séances ayant accueilli :

- 1089 jeunes (52 classes) dont 170 collégiens du territoire
- 116 accompagnateurs (enseignants et parents d'élèves).



11

DEVELOPPEMENT CULTUREL

■ SAISON CULTURELLE (suite)



Les spectacles programmés à partir du 15 mars 2020, ont été annulés et tous reportés (sauf le concert de Manu Lanvin).

► Certaines actions ont pu être maintenues comme :

- 11/10 : Un dimanche au théâtre
- 12 au 16 octobre au pôle culturel d'Antogny-le-Tillac : résidence d'artistes avec la Cie 55
- 9 au 11/11/2020 : résidence cirque « 2 comme un accord »
- Octobre et novembre 2020 : parcours danse avec la Cie Ten atelier et spectacle dans les écoles « Danse et la cour », et spectacle de la Cie A fleur d'air, « Et là-haut c'est comment ? ».
- le spectacle « Le petit déjeuner » de la Cie Dérézo et « Le café de l'excelsior » des Fous de Bassan ont été programmés à l'occasion d'une manifestation intitulée « Un dimanche au théâtre ». Les jauges ont été abaissées du fait des mesures sanitaires.
- 5/12 : l'Attrape-rêves

► Les spectacles annulés bénéficieront d'un report en 2021 :

- « Qui a croqué ma pomme » de la Cie La Sensible
- « Chapeau Charlot »,
- « Sous une pluie d'été » de la Cie Syllabe,
- l'exposition « Monstres jeux 2 »,

■ SUBVENTIONS

Plusieurs associations, n'ont pas pu maintenir leur événement. Les subventions n'ont pas été versées pour : Les Amis de la Collégiale St Georges (concert Cercamon), Cantilena (concerts), les Chevalets de Courtineau (Expositions 'Allée de Brou'), Chœur Ex Arte, (Concert 2020) et Lire et Partager en Bouchardais ('Buveur de livres').

La Communauté de communes a alloué un montant total de 67 789 € aux associations suivantes : ACAB, Comité d'animation de Crissay, Comité des fêtes de Richelieu DOME, Cré'artistes, Indian Dream, Rond Point, Amis du patrimoine de Ste Maure et sa région, Art'no limit, Association de Valorisation de l'Environnement de Champigny/Veude, Comité des fêtes de Richelieu CAPE, Compagnie du Halo, FAYE La Fête, Union Musicale de Sainte-Maure-Touraine, Ensemble au cinéma (Nouâtre), Foyer des jeunes de Sainte Maure (cinéma), EM Pays de Richelieu, EM Pays de Richelieu, Maison du Souvenir Maillé.

■ CINEMA

Reconduction du partenariat avec Ciné-Off pour la projection de films dans la salle du Cube. L'association culturelle et artistique du bouchardais s'occupe de manière bénévole de la gestion de cette activité

12

DEVELOPPEMENT CULTUREL

■ BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Une collection de 9 023 documents pour 5 569 prêts effectués en 2020 et 172 emprunteurs actifs

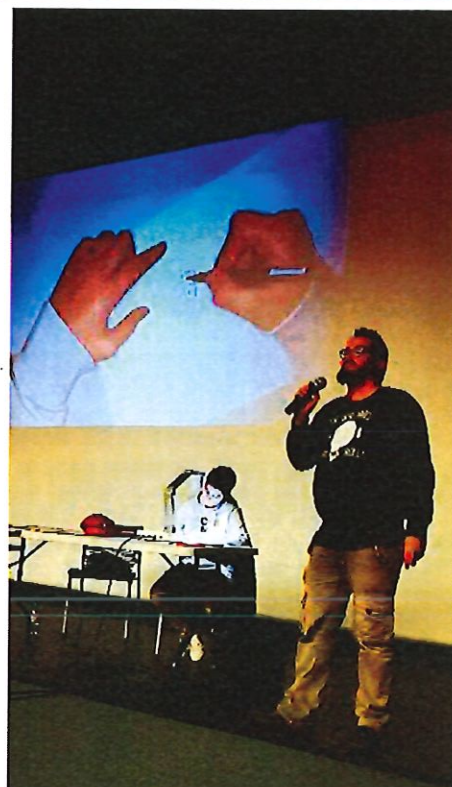
- ▶ 12 000 € de budget d'acquisition dont 2 251 € pour l'opération des coups de cœur jeunesse (58 livres) / 475 documents achetés hors coups de cœur jeunesse + 4 abonnements magazines + 2 raconte tapis (1 500€)
- ▶ Des accueils de groupes à la bibliothèque ou sites extérieurs : l'école maternelle de L'Île-Bouchard, le multi-accueil Coccinelle de L'Île Bouchard, le centre de loisirs de L'Île-Bouchard



- ▶ Des actions culturelles tout au long de l'année :

- Semaine du 14 février : animation **Saint Valentin**, rencontre à l'aveugle avec un livre
- **Coups de cœur jeunesse** sur le thème de l'eau, en partenariat avec 9 autres bibliothèques du réseau et les écoles du territoire. Manifestation annulée du fait de la crise sanitaire.
- Nuit de la lecture « Sous le signe de la BD avec M, Roux » le 17/01/2020 : en partenariat avec le collège André Duchesne de L'Île-Bouchard, avec Michael Roux, auteur de Bande dessinées chinonaises, en invité d'honneur. L'après-midi était consacré à des jeux d'écriture avec les élèves, pendant que M. Roux recevait des classes pour expliquer son métier d'auteur. Puis rencontre-échange avec le public au Cube, suivi d'un « dessiner c'est gagner ! », avec des chèques lire à gagner en partenariat avec la librairie spécialiste de la bande dessinée Bédélire.

- ▶ Drive mis en place à partir du 12 mai pour pallier la fermeture de la bibliothèque due à la crise sanitaire.



13

DEVELOPPEMENT CULTUREL



■ ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE (EMI)

- ▶ L'Ecole de Musique intercommunale propose une **formation pédagogique** comprenant 3 modules qui sont complémentaires et obligatoires : la Formation Musicale, la Formation Instrumentale et la Pratique Collective.
- ▶ A la rentrée scolaire 2020, 128 élèves inscrits suivent une ou plusieurs des 23 disciplines enseignées.
 - 13 enseignants (5,48 équivalent temps plein) dont 3 musiciens intervenants en milieu scolaire.
 - 1 mi-temps direction et 1 mi-temps secrétariat
 - 3 714 h de cours annuelles, dont 977 h d'interventions en Milieu Scolaire (IMS) et 357 h d'Orchestre à l'école.

En raison du contexte sanitaire, dès le mois de mars, l'ensemble des enseignants s'est adapté en mettant en place un enseignement hebdomadaire à distance, non sans difficulté et répercussion sur la dynamique de l'Ecole de Musique.

- ▶ Inauguration du Salon Cré'artistes à Pouzay le 19 janvier. 2 Parenthèses musicales en février 2020 à Marcilly-sur-Vienne (avec l'Orchestre à l'Ecole - OAE) et à Sainte-Maure-de-Touraine. Intervention sur la prévention des troubles musculosquelettiques pour l'équipe enseignante.
- ▶ Le projet Orchestre à l'école s'est poursuivi à l'école élémentaire de Marcilly-sur-Vienne (28 élèves de CM1). 6 enseignants de l'EMI interviennent le lundi après-midi dans l'école. Les IMS se sont aussi poursuivies.

14

DEVELOPPEMENT DU SPORT

■ Equipements sportifs communautaires

- ▶ **Projet de construction d'un gymnase communautaire à Richelieu**
 - Réalisation d'une étude de pré-programmation avec l'ADAC-CAUE.
 - 1 salle de 44 x 24 m, 4 vestiaires, 2 vestiaires arbitres, gradins de 100 places.
 - Lancement de la mission de maîtrise d'oeuvre.
- ▶ **Complexe de la Manse**
 - Installation d'une vidéosurveillance: 3 750 € HT
 - Installation de chasse-roues sur le parking: 1 470 € HT
- ▶ **Gymnase de L'île-Bouchard**
 - Création de nouveaux tracés de badminton + nouveaux poteaux et filets: 4 000 € HT



■ Soutien aux associations sportives

- 40 450 € proposé par la commission sport en février 2020. Suite à des annulations de manifestations en raison du Covid-19, **38 300 € voté par le Conseil communautaire en juillet 2020** (40 492 € en 2019)
- 7 clubs soutenus (11 en 2019)

15

DEVELOPPEMENT DU SPORT

■ Equipements sportifs communautaires

- ▶ **L'utilisation des équipements de la CCTVV en 2020, c'est :**
 - + de 2 200 sportifs (associatifs et scolaires)
 - 32 clubs utilisateurs
 - 300h d'occupation par semaine
 - 100% d'occupation des créneaux de 18h à 21h, du lundi au vendredi



Fermeture des équipements sportifs couverts de la CCTVV en raison du COVID 19
- du 16/03 au 31/08/2020
- du 24/10 au 15/12/2020 (sauf pour les scolaires et les mineurs en club)

16

SERVICES AU PUBLIC

■ Transports scolaires

- ▶ 32 circuits sur 2020/2021 et 1 219 enfants
- ▶ 9 accompagnatrices dont 3 employées directement par la CCTVV.
- ▶ La Région Centre Val de Loire étudie toute demande de création d'un nouvel arrêt transmise par la CCTVV.

TRANSPORT SCOLAIRE

Inscriptions en ligne



Compétence unifiée sur tout le territoire

La prise de compétence a eu lieu au 01/09/2020, suite notamment à un transfert de charges pour les communes impactées. Les inscriptions des élèves sont effectuées ainsi par les services communautaires, sauf pour le territoire du Syndicat Mixte du transport Scolaire du secteur de Sainte-Maure-de-Touraine.



17

ENVIRONNEMENT

■ Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCTVV :

Arrêt du projet de PCAET par le Conseil communautaire le 27 janvier 2020 et lancement de la procédure d'avis

→ Rappel : coût total 43 817,50 € HT (subventions à hauteur de 44% du Conseil Régional via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale)



■ La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI) :

- ▶ Exercée par le Syndicat de la Manse Etendu
- ▶ Année 2020 : poursuite des actions engagées sur les cours d'eau (historiques) afin de tendre vers leur bon état écologique, restauration de leur continuité, recréation de ripisylve via un nouveau Contrat Territorial (Manse-Ruau-Réveillon 2020-2022)... et finalisation de l'étude sur les « nouveaux cours d'eau » de son périmètre
- ▶ Contribution 2020 de la CCTVV au Syndicat de la Manse Etendu : 71 446 €



18

ENFANCE JEUNESSE / 0-4 ans

■ Les Relais Assistants Maternels, Parents, Enfants (RAM PE)

En 2020

Services	Chiffres clés	Reste à charge CC-TVV 2020
RAM PE L'Île-Bouchard Gestion communautaire	32 assistants maternels en activité 119 places d'accueil Animatrice RAM PE : 0,5 ETP	- 4 753€
RAM PE Richelieu Gestion associative	49 assistants maternels en activité 1 maison d'assistants maternels 180 places d'accueil Animatrice RAM PE : 0,5 ETP	15 321€
RAM PE Sainte-Maure-de-Touraine Gestion communautaire	91 assistants maternels en activité 1 maison d'assistants maternels 321 places d'accueil Animatrice RAM PE : 1 ETP	- 1 829€
	TOTAL	8 739€



► Pendant le confinement, maintien de l'accueil téléphonique et des échanges par mail. Suspension des ateliers de mars à juillet 2020. Reprise des ateliers avec protocole sanitaire en septembre 2020.

► RAM Ste Maure : Recrutement de la 2e animatrice sur le mi-temps vacant en septembre 2020

► Ouverture d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) *Les petites pousses Montessori* à Ligré

19

ENFANCE JEUNESSE / 0-4 ans

■ Les multi-accueils

La CCTVV accompagne financièrement les 3 multi-accueils associatifs présents sur le territoire. Ces établissements proposent un mode d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 4 ans.



Services	Chiffres clés	Reste à charge CCTVV 2020
Caramel Richelieu	15 places / 40 enfants différents accueillis 17 212 heures facturées / 193 jours d'ouverture sur les 225 jours prévus 60,67 % de fréquentation	43 611€ Soit 1,54€ / H d'ouverture
Coccinelle L'Île-Bouchard	20 places / 68 enfants différents accueillis 26 600 heures facturées / 189 jours d'ouverture sur les 227 jours prévus 70,55 % de fréquentation	49 309€ Soit 1,31€ / H d'ouverture
Pirouette Sainte-Maure-de-Touraine	26 places / 78 enfants différents accueillis 33 678 heures facturées / 196 jours d'ouverture sur 232 jours prévus 72% de fréquentation	74 183€ Soit 1,59€ / H d'ouverture
	TOTAL	167 103€

En 2020



Pendant le confinement, une offre d'accueil a été maintenue sur L'Île-Bouchard à l'attention du personnel mobilisé pour la gestion de la crise. Les sites de Sainte-Maure-de-Touraine et Richelieu sont restés fermés du 16 mars au 10 mai 2020. 20

ENFANCE JEUNESSE / 3-11 ans

■ Les Accueils de Loisirs

La CCTVV gère 6 accueils de loisirs 3 / 11 ans. Ils sont ouverts le mercredi et pendant les vacances scolaires. L'été, en plus de l'ouverture des 6 sites à la journée, la CCTVV propose chaque semaine de juillet des séjours de proximité aux enfants de 6 à 11 ans.

En 2020, le contexte sanitaire a engendré la fermeture des accueils de loisirs du 16 mars au 10 mai, seul un accueil minimum a été proposé sur les sites de L'Île-Bouchard et Sainte-Maure-de-Touraine pour les parents mobilisés pour la gestion de la crise. Les séjours d'été n'ont pas pu être organisés en 2020.

Services	Reste à charge CCTVV 2020
ALSH Chaveignes	35 071€
ALSH L'Île-Bouchard	43 684€
ALSH Nouâtre	21 541€
ALSH Saint-Epain	20 435€
ALSH Maternel Sainte-Maure-de-Touraine	32 411€
ALSH Primaire Sainte-Maure-de-Touraine	24 463€
TOTAL	177 605€



Chiffres clés

En 2020,
516 enfants différents accueillis

Les accueils de loisirs ont ouvert de 86 à 91 jours selon les sites.
Le confinement du printemps a réduit de 15 jours l'ouverture des structures (fermeture sur 6 mercredis + 9 jours de vacances)

Le taux d'occupation moyen est de 55 %

Une famille paie en moyenne 9,24€ par jour facturé

21

ENFANCE JEUNESSE / 11-17 ans

■ L'accueil ADOS

Possibilité de venir à la journée (facturation selon les revenus de la famille) ou de façon libre (simple adhésion annuelle de 7€) en fonction du planning d'activité.

Un transport vers l'accueil ados est organisé au départ des accueils de loisirs 3-11 ans de Chaveignes, L'Île-Bouchard, Nouâtre, Saint-Epain et primaire Sainte-Maure-de-Touraine pendant les vacances scolaires

Les 2 animateurs jeunesse interviennent chaque semaine dans les 4 collèges publics du territoire, ces interventions permettent de créer du lien avec les jeunes.

Malgré l'absence de séjours pendant l'été 2020, les ados ont bien adhéré aux projets proposés par l'équipe d'animation.

Services	Reste à charge CCTVV 2020
Accueil Ados	51 314€

Chiffres clés

96 ados différents accueillis

86 jours d'ouverture sur l'année

Une famille paie en moyenne 10,04€ par jour facturé



L'ACCOMPAGNEMENT DES 14/17 ANS

■ La Maison Des Adolescents (MDA du Chinonais) :

- Accessible aux parents et aux jeunes seuls ou accompagnés.
- Accueil, écoute et oriente l'adolescent et/ou son parent quelque soit la difficulté rencontrée (social, médical, juridique...).
- Lieu facilement identifiable et gratuit permettant un accueil confidentiel et anonyme.

■ L'accueil jeunes

- Accompagnement de projets : l'animateur accompagne les jeunes dans la mise en œuvre de leur projet (organisation et financement d'une sortie, d'un départ en séjour).
- Organisation d'ateliers de sensibilisation sur les thématiques choisies par les jeunes ou repérés par les acteurs jeunesse.

■ La PAM des jeunes

- Présence d'une junior association sur le territoire, association constituée et gérée par des jeunes mineurs.
- L'animateur jeunesse accompagne les jeunes qui s'engagent dans l'association.

Permanence de la MDA à Sainte-Maure-de-Touraine dans les locaux de la Maison des Solidarités le mercredi après-midi. Partenariat formalisé dans une convention d'objectifs et de financement établie pour 3 ans / Subvention 2020 : 20 065€

L'animateur a conservé le lien avec les jeunes pendant le confinement : réunions en visioconférence + échanges sur les réseaux sociaux. Le projet de séjour à Paris n'a pas pu se concrétiser, le projet est abandonné.

En plus de quelques sorties, 4 ateliers thématiques ont été proposés aux jeunes : atelier CV (stage- jobs lycéens), les risques en milieu festif, le service civique qu'est ce que c'est ? Relation hommes-femmes, et si on en parlait ?

1 seule action d'autofinancement menée en 2020 (nuit de la lecture / bibliothèque Sainte-Maure-de-Touraine). Les crédits provisionnés pour le séjour à Paris serviront à financer un autre projet en 2021. Les membres de l'association ont pour une grande partie atteint la majorité et quittent le dispositif. 2021 devra permettre de mobiliser de nouveaux jeunes

ENFANCE JEUNESSE / Parentalité

■ La CCTV est dotée d'un REAAP, Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité.

- Ce dispositif est co-animé par la CCTV et la CAF Touraine
- Il coordonne les actions parentalité portées par les différents acteurs du territoire
- La CCTV organise également dans ce cadre des actions destinées aux parents d'enfants de 0 à 18 ans.

Une seule action a pu voir le jour en 2020 :

CIRQUES EN FAMILLE

- Animation parents /enfants
- Pour les parents espace d'échanges
- Animé sur le thème de la séparation

80 participants / 23 familles différentes

Cirque en Famille
Transformez-vous en artiste le
Samedi 25 janvier 2020
de 9h30 à 12h30
Salle des fêtes de Parçay sur Vienne

- Loge des artistes Avec vos ou nos déguisements
- Espace Motricité libre pour les tout-petits
- Maquillage
- Jeux Parents Enfants autour du cirque
- Café des parents Espace d'échanges

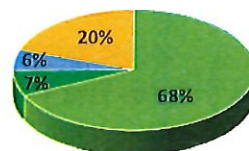
Accessible à tous Gratuit

AFAP CAF

SYNTHESE BUDGET ENFANCE JEUNESSE

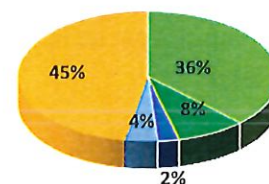
Services	Dépenses	Recettes	Reste à charge CCTVV 2020
Relais Assistants Maternels (RAM)	80 449€	71 710€	8 739€
Multi-accueils	220 964€	53 861€	167 103€
ALSH 3/11 ans	516 659€	339 052€	177 607€
Jeunesse 11/17 ans	133 829€	55 005€	78 824€
Parentalité	7 829€	5 779€	2 050€
Gestion administrative + coordination + mise à disposition de personnel	166 320€	99 110€	67 210€
TOTAL	1 126 050€	624 517€	501 533€

Répartition des charges



■ Ch 12 / Personnel ■ Ch 11 / Bâtiments
■ Ch 11 / Activité ■ Ch 65 / Subventions

Répartition des recettes



■ CAF ■ Familles
■ Etat/CD37/MSA ■ Rbsmts arrêtés
■ CCTVV

HABITAT

■ Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat Mieux Chez Moi

- Suivi et animation de l'OPAH (coût 2020 : 94 694€ TTC - Recettes 54 347€) :
 - 55 projets aidés (ANAH)
 - Un projet moyen « énergie » s'élève à 27 883€ et est subventionné à 69%
 - Un projet moyen « autonomie s'élève à 10 000€ et est subventionné à 64%
 - 52 diagnostics réalisés
 - La CCTVV a aidé 23 projets soit de 26 342€ alloués aux particuliers tous volets confondus
 - L'OPAH a généré 1 176 864€ de travaux dont 46% ont été réalisés par les entreprises du territoire
- Tenue d'ateliers seniors sur l'adaptation
- Réalisation de visioconférences pour poursuivre la communication sur l'OPAH suite au covid
- Préparation d'un forum de l'habitat mais annulé suite à la situation sanitaire

■ Point Info Habitat

- Suivi et animation du Point Info Habitat :
 - 292 contacts enregistrés toutes demandes et origines confondus soit une perte de 46% par rapport à 2019 - cause covid
 - 53% sont orientés vers les partenaires (MaPrimeRénov, Action Logement...)
 - 47% sont orientés vers l'OPAH
- Arrêt des permanences en présentielle de l'ALEC 37 dès mars

■ Habitat Senior à l'Île-Bouchard

(dépenses: 32 307€ TTC – recettes: 11 800€)

- Études des sols
- Appel d'offres pour la démolition d'une friche industrielle
- Démolition de la friche (avril 2020)

■ Fonds de Solidarité Logement

- Contribution de 7 000 €



HABITAT

3 logements meublés pour les jeunes de 16 à 30 ans

27, rue des Quatre Vents à L'Île-Bouchard

Recettes de fonctionnement : 4 575 €

Dépenses de fonctionnement : 321 €



- ▶ Le logement du rez-de-chaussée – N°1 - 30 m²
Loyer mensuel : 150 € + 15 € de charges = 165 €
En 2019 : logement occupé du 01/01/2020 au 26/08/2020 et du 02/11/2020 au 31/12/2020, soit un taux d'occupation de 82%.

- ▶ Le logement avec vue sur le jardin – N°2 - 21 m²
Loyer mensuel : 105 € + 15 € de charges = 120 €
En 2020 : logement occupé du 01/01/2020 au 31/07/2020 et du 01/08/2020 au 31/12/2020, soit un taux d'occupation de 100%.

- ▶ Le logement avec vue sur la cour – N°3 - 17 m²
Loyer mensuel : 85 € + 15 € de charges = 100 €
En 2020 : logement occupé par un locataire occupé par le même locataire toute l'année, soit un taux d'occupation de 100%.



27

NUMÉRIQUE

■ Déploiement de la fibre

- ▶ Contribution 2020 au SMO Val de Loire Numérique (8 643€ en fonctionnement et 152 065€ en investissement)
- ▶ Ouverture des premières plaques et commercialisation de 1019 prises: (Nouâtre, Pouzay...)
- ▶ Mise en place d'un SIG dédié aux élus : <https://websiq.pilote41.fr/applis/THD/>
- ▶ Fléchage pour les habitants vers le serveur d'éligibilité de Val de Loire Fibre <https://www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite>
- ▶ Présentation réalisée par l'IGN pour la mise en place d'un plan d'adressage communal suivi de deux sessions de formation sur le « Guichet Adresses »

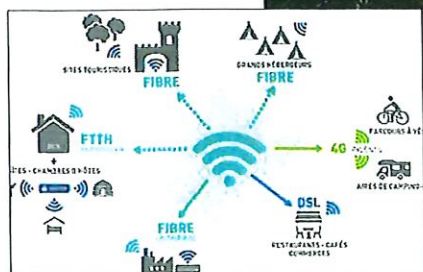
■ Smart territoire

(investissement : 776€ fonctionnement 86€)

- ▶ Étude et installation des bornes wifi au gîte de Ligré
- ▶ Étude technique pour l'implantation de bornes au camping de Marcilly
- ▶ Installation des surbox aux bureaux d'information de l'OT à Richelieu, l'Île Bouchard et Sainte-Maure-de-Touraine

■ Numérisation des écoles

- ▶ (Dépenses d'investissement 112 460€ - recettes d'investissement attendues: 50 800€)
- ▶ Appel d'offres, déploiement du matériel et formations à l'utilisation des TNI



27

URBANISME

■ 2020 – l'année de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

- ▶ 27 janvier 2020 : approbation du PLUi en conseil communautaire
- ▶ Impressions et distribution des 40 exemplaires du PLUi aux communes
- ▶ Intégration du PLUi sur le [Géoportail de l'Urbanisme](#)
- ▶ Soutien apporté aux secrétaires de mairie dans l'appropriation du nouveau document.
- ▶ Réponses apportées aux interrogations et aux demandes des habitants sur le PLUi => 9 demandes traitées par courrier.
- ▶ Réponses apportées aux recours gracieux => 4 recours gracieux traités.
- ▶ Traitement des recours contentieux au Tribunal Administratif suite à l'approbation du PLUi => 4 recours au TA.



31

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

■ Service instructeur – CCTVV

- ▶ 29 communes instruites par le service.
- ▶ 492 actes d'autorisations instruits dans l'année.
- ▶ Soit 300,4 EQPC (Équivalent Permis de Construire).
- ▶ Coût global de fonctionnement du service : 53 188,29 €
- ▶ Participation de la CCTVV (50%) : 26 594,15 €
- ▶ Participation des communes adhérentes (50%) : 26 594,15 €
- ▶ Un coût moyen de 177€/EQPC sur l'année 2020.
- ▶ Effet COVID : une hausse de 24% du nombre d'actes instruits dans l'année par rapport à 2019.

■ Service instructeur – CCTVI

- ▶ 9 communes instruites par le service.
- ▶ 228 actes d'autorisations instruits dans l'année.
- ▶ Soit 174,2 EQPC (Équivalent Permis de Construire).
- ▶ Coût global de fonctionnement du service : 29 472,42 €
- ▶ Participation de la CCTVV (50%) : 14 736,21 €
- ▶ Participation des communes adhérentes (50%) : 14 736,21€
- ▶ Un coût moyen de 169€/EQPC sur l'année 2020.
- ▶ Un coût de fonctionnement réduit en 2020 du fait du départ de deux agents instructeurs (à remplacer).

GENS DU VOYAGE

■ Aire de petits passages de L'Île-Bouchard

- ▶ Juin 2020 : l'aire de L'Île-Bouchard est officiellement ouverte.
- ▶ Coûts d'entretien sur 2020 (fonctionnement chapitre 011 et 012) : 5 188,37 € TTC (dont 262,24 € au chapitre 012).



■ Aire de petits passages de Richelieu

- ▶ Novembre 2020 : lancement de la consultation pour recruter un maître d'œuvre.
- ▶ Décembre 2020 : recrutement du cabinet GEOPLUS pour un montant de 13 800 € TTC.

30

SERVICES AU PUBLIC

■ Construction d'une nouvelle gendarmerie à l'Île-Bouchard :

- ▶ Coût total prévisionnel : environ 990 000 € TTC (subventions à hauteur de 65% du coût total)
- ▶ Sur demande Ministérielle : implantation d'une **borne de recharge** pour les véhicules de la gendarmerie (*dans le cadre du Plan de relance*)



■ Labellisations de 2 France services :

- ▶ Au 1^{er} janvier 2020 à Sainte-Maure de Touraine



- ▶ Au 1^{er} février 2020 à Richelieu



31

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

■ Résultats comptables de l'exercice 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2020 (hors reports)	8 062 048,38 €	8 991 853,95 €	929 805,57 €
Reports N-1	- €	3 039 897,28 €	3 039 897,28 €
Résultats cumulés	8 062 048,38 €	12 031 751,23 €	3 969 702,85 €

Malgré la crise sanitaire, le CA, hors report, de l'exercice 2020 est largement excédentaire. Mais ce résultat est dû : à la non réalisation de dépenses liées à la fermeture d'équipements, au report de travaux de fonctionnement, notamment la dépollution du bassin des Saulniers II + le maintien des recettes de fonctionnement de la CAF.

Par ailleurs les renforts habituels d'ALSH n'ont pas eu lieu, et des recrutements repoussés.

L'amélioration est donc en grande partie conjoncturelle et non structurelle.

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice	2 097 741,39 €	1 780 992,59 €	- 316 748,80 €
Reports N - 1	- €	995 034,62 €	995 034,62 €
Résultat cumulé	2 097 741,39 €	2 776 027,21 €	678 285,82 €
Restes à réaliser	1 695 722 €	1 024 759 €	- 670 963 €
TOTAUX	3 793 463,39 €	3 800 786,21 €	7 322,82 €

32

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

■ Section d'investissement

DÉPENSES	RECETTES
Réalisation 2 000 611,42 €	Résultat Invest. reporté 995 034,62 €
Opérations d'ordre 97 129,97 €	Réalisations 897 831,36 €
Restes à réaliser 1 695 722 €	Opération d'ordre 883 161,23 €
Excédent 7 322,82 €	Restes à réaliser 1 024 759 €

< 3 793 463,39 € > < 3 800 786,21 € >

■ Section de fonctionnement

DÉPENSES	RECETTES
Réalisation 7 178 887,15 €	Excédent antérieur de fonctionnement 3 039 897,28 €
Opérations d'ordre : 883 161,23 €	Recettes 8 991 853,95 €
Excédent cumulé 3 969 702,85 €	

< 8 062 048,38 € > < 12 031 751,23 € >

Exercice 2020 :

3 049 mandats et 2 533 titres émis

33

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

■ Produits des taux d'imposition 2020

Type de taxe	Taux 2019	Produits 2019	Bases notifiées 2020	Taux 2020	Produits réels 2020
Taxe d'habitation	9,91 %	2 570 447 €	26 240 000	9,91 %	2 600 384 €
Taxe Foncier Bâti	1,29 %	252 396 €	19 919 000	1,29%	256 955 €
Taxe Foncier Non Bâti	3,96%	118 670 €	3 031 000	3,96%	120 028 €
Cotisation Foncière des Entreprises	23,03 %	1 311 665 €	6 145 000	23,03%	1 415 194 €
CVAE		700 762 €			721 367€
TOTAL		4 953 940 €			5 113 928 €

34

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

■ Baisse continue des Dotations d'intercommunalité et dotations de compensation

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Dotations d'intercommunalité	790 225 €	696 008 €	694 609 €	655 779 €	617 080 €
Dotations de compensation	736 885 €	676 268	662 146 €	646 942 €	635 114 €
TOTAL	1 527 110 €	1 372 276 €	1 356 755 €	1 308 781 €	1 252 194 €

Perte de 56 587 € de DGF entre 2020 et 2019 !

35



TOURAINES VAL DE VIENNE
Communauté de communes

www.cc-tvv.fr